



# MRC Coaticook

## AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la susdite municipalité régionale de comté (MRC) et ce, en vertu des articles 1027 et 433.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) que :

L'**arrêté n° 2020-074** du ministre de la Santé et des Services sociaux pris en date du 2 octobre 2020, prévoit notamment qu'**aucune** vente à l'enchère publique d'un immeuble pour défaut de paiement ne peut avoir lieu sur les territoires situés en zone **rouge** (niveau 4 - alerte maximale) ou en zone **orange** (niveau 3). Le **11 novembre 2020**, la MRC de Coaticook a publié un avis public à l'effet que l'adjudication prévue le 3 décembre 2020 n'aurait pas lieu et que la vente était **suspendue** jusqu'à nouvel ordre. Les procédures n'étant toutefois pas annulés et les intérêts continuaient de courir, jusqu'au paiement des sommes dues.

À compter du 14 juin 2021, l'Estrie sera de nouveau en zone jaune (niveau 2) et les ventes pour taxes seront de nouveau permises dans le respect des règles sanitaires.

**Par les présentes, la MRC donne donc un nouvel avis public indiquant la nouvelle date de l'enchère publique, soit le mercredi 30 juin 2021 à 10h00, seulement pour les dossiers de 2020 dont les taxes n'avaient toujours pas été acquittées, soient :**

### MUNICIPALITÉ DE COMPTON

PROPRIÉTAIRE (matricule)	Lot	Circonscription foncière de Sherbrooke	Superficie
[REDACTÉ]	[REDACTÉ]	[REDACTÉ]	[REDACTÉ]
[REDACTÉ]	[REDACTÉ]	[REDACTÉ]	[REDACTÉ]

Payé au complet

### MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE

PROPRIÉTAIRES (matricule)	Lot	Circonscription foncière de Coaticook	Superficie
[REDACTÉ]	[REDACTÉ]	[REDACTÉ]	[REDACTÉ]
[REDACTÉ]	[REDACTÉ]	[REDACTÉ]	[REDACTÉ]

Payé au complet

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

PROPRIÉTAIRE (matricule)	Lot	Circonscription foncière de Coaticook	Superficie
Succession Léon CÔTÉ et Succession Wilfrid VEILLEUX (1390 05 4713)	5 793 763	Cadastre du Québec	3 973,6 m <sup>2</sup>

Le tout sans bâtisse dessus construite, ni circonstance ou dépendance, sans numéro civique, sis sur le chemin Dubois sud à Saint-Herménégilde (Québec) JOB 2W0.

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

PROPRIÉTAIRE (matricule)	Lot	Circonscription foncière de Coaticook	Superficie
Émile PAQUETTE (1796 77 1228)	5 793 720	Cadastre du Québec	3 419,4 m <sup>2</sup>

Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstance ou dépendance, sans numéro civique, sis sur le chemin Saint-Jacques à Saint-Herménégilde (Québec) JOB 2W0.

Toute personne qui désire se porter adjudicataire (acheteur) est invitée à remplir le formulaire d'inscription se trouvant sur le site web de la MRC au [www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/services-greffe.php#vente-pour-taxes/](http://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/services-greffe.php#vente-pour-taxes/). Vous devez apporter le formulaire avec vous lors de la journée d'adjudication. **Le nombre de personnes admises dans la salle est limité en raison de la crise sanitaire.**

Fait à Coaticook, ce 14 juin 2021.

Nancy Bilodeau, OMA  
Greffière  
DGA et Secrétaire-trésorière adjointe

Note :

La MRC de Coaticook est responsable de la vente aux enchères des propriétés dont les taxes n'ont pas été payées auprès des municipalités de Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Stanstead-Est et Waterville. Celle-ci entreprend la procédure édictée par le *Code municipal du Québec* ainsi que la *Loi sur les Cités et villes*. Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).